

FICHE D'ADMISSION EN CLASSE DE

5^{ème}
4^{ème}
3^{ème}

N°: _____

DANS UN COLLEGE PUBLIC DU VAL DE MARNE

RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

Envoyer ou déposer cette fiche avec toutes les pièces demandées à :
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Val-de-Marne
Service DESCO 2

68 avenue du Général de Gaulle
94011 CRETEIL CEDEX

Pièces à fournir:

- 1) Fiche d'admission dûment complétée
- 2) Courrier expliquant la situation à adresser à Madame l'Inspectrice d'Académie Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Val-de-Marne
- 3) Copie du livret de famille (pages parents et enfant concerné par la demande) ou le cas échéant copie extrait d'acte de naissance de l'enfant concerné par la demande
- 4) Copie des bulletins des trois trimestres de l'année scolaire 2017-2018 avec la décision d'orientation
- 5) Copie de deux justificatifs de domicile de l'adresse de la demande
Facture EDF/GDF, quittance de loyer, copie du bail ou copie de l'acte de propriété (factures téléphoniques, assurances et avis d'imposition non acceptés)
- 6) En cas de séparation, copie du jugement établissant l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant ou le cas échéant autorisation de scolarisation de l'autre représentant légal et la copie de sa pièce d'identité

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

Partie à remplir par les représentants légaux

NOM de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Sexe : G F Etablissement d'origine : _____

Responsable Légal 1 : Mme M NOM _____

Hébergé : NON OUI Chez _____

Adresse pour l'année scolaire

2018/2019 : _____

Code postal – Ville : _____

Téléphones : _____

Adresse e.mail: _____ Date et signature : Le/...../.....:

Responsable Légal 2 : Mme M NOM _____

Adresse pour l'année scolaire

2018/2019: _____

Code postal – Ville : _____

Téléphones : _____

Adresse e.mail: _____ Date et signature : Le/...../.....:

Demande de scolarisation dans le collège public du secteur géographique pour l'année scolaire 2017/2018 :

Classe demandée : _____ langue vivante 1 :

Redoublement OUI NON langue vivante2 :

Frère(s) ou sœur(s) dans collège public : OUI NON

Niveau(x) : _____ Demande en cours : OUI NON

académie
Créteil



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne



RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

FICHE TECHNIQUE :

AFFECTATION AUTRES NIVEAUX COLLÈGE



Division des élèves,
et de la scolarité

DESCO 2

Télécopie
01 45 17 61 92

Mél.
ce.94desec
@ac-creteil.fr

68, av. du Général
de Gaulle
94011 Créteil cedex

PUBLIC CONCERNÉ

L'affectation des élèves dits « autres niveaux » de collège concerne les entrées en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, les redoublements exceptionnels 5^{ème} et 4^{ème} et les maintiens en classe de 3^{ème} dans un établissement différent de celui fréquenté en 2017-2018. Elle ne concerne pas les élèves passant du CM2 à la 6^e, qui sont eux affectés selon la procédure AFFELNET 6^e.

Cette affectation ne concerne pas les élèves arrivant de l'étranger n'ayant pas fréquenté un établissement français.

Sont concernés :

- les élèves qui emménagent dans le Val-de-Marne ;
- les élèves déménageant d'une commune du Val-de-Marne dans une autre et qui demandent à changer d'établissement ;
- les élèves issus d'un collège privé sous contrat d'association avec l'Etat
- les élèves arrivant de l'étranger, ayant fréquenté un établissement français ;
- les élèves demandant un retour sur le collège de secteur ;
- au cas par cas, des élèves déménageant sur la même commune du Val-de-Marne.

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Tous les dossiers de demande d'inscription arrivant aux établissements doivent être adressés à la DESCO-2 par courrier. Aucune liste d'attente n'est constituée par les établissements.

Si les représentants légaux se présentent à l'établissement, celui-ci peut les aider à remplir la fiche d'admission jointe à cette fiche technique.

Il est de la responsabilité des représentants légaux d'envoyer ou de déposer le dossier complet, accompagné de la fiche d'admission dûment complétée et signée, à la DSDEN du Val-de-Marne. Après vérification des pièces du dossier, le service de la DESCO-2 envoie à l'établissement d'affectation la notification de l'élève (également envoyée aux représentants légaux).

Après avoir reçu cette notification, l'établissement inscrit l'élève.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

Les dossiers de demande d'inscription envoyés à la DESCO-2 doivent être constitués des pièces suivantes :

- 1) Fiche d'admission en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} dans un collège public du Val-de-Marne rentrée scolaire 2018
- 2) Courrier expliquant la situation à adresser à « Madame l'Inspectrice d'Académie Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Val-de-Marne »
- 3) Copie du livret de famille (pages parents et enfant concerné par la demande) ou copie de l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant concerné par la demande
- 4) Copies des bulletins des trois trimestres de l'année scolaire 2017-2018 avec la décision d'orientation

3

- 5) Copie de deux justificatifs de domicile de l'adresse de la demande :
Facture EDF/GDF, quittance de loyer, copie du bail ou copie de l'acte de propriété
(factures téléphoniques, assurances et avis d'imposition, non acceptés)
- 6) En cas de séparation, copie du jugement établissant l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant
ou le cas échéant autorisation de scolarisation de l'autre représentant légal et la copie de sa pièce d'identité

Annexe : fiche d'admission en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}